

Projet d'acquisition de Bostik

Une étape majeure dans la stratégie d'Arkema

19 septembre 2014





Acquisition de Bostik, numéro 3 mondial des adhésifs avec 1,53 Md€ de chiffre d'affaires

- Un marché des adhésifs attractif
- Positionnement de leader avec des marques fortes et un savoir-faire technologique incontestés
- Résilience des résultats démontrée
- Une opportunité suivie depuis plusieurs années

Parfaitement en ligne avec la stratégie d'Arkema

- Accélération du développement du pôle Matériaux Haute Performance
- Amélioration de la stabilité des résultats
- Renforcement du positionnement marché au travers de partenariats long-terme, de technologies uniques et d'une présence géographique équilibrée

Un fort potentiel d'amélioration

- Marges inférieures à celles des concurrents (10,3%) : objectif de 14 à 15% de marge d'EBITDA sur le long terme
- Synergies clairement identifiées

Grande confiance dans l'exécution du projet

- Très bonne compréhension de l'activité de Bostik
- Histoire et ADN communs au sein de de Total
- Expérience réussie d'Arkema dans le redressement d'activités

Une étape significative dans la construction d'un leader mondial de la chimie de spécialités





Points clés de l'opération

Chiffres clés de Bostik (2014e)	 1,53 Md€ de chiffre d'affaires 158 M€ d'EBITDA et 10,3% de marge d'EBITDA Investissements : 3% du chiffre d'affaires
Création de valeur	 Transaction relutive en termes de cash la première année et de BPA dès la deuxième année Accélération de la croissance de Bostik grâce à une forte amélioration des marges prévue Synergies clairement identifiées +30% d'EBITDA dans les 3 ans hors synergies de développement sur le périmètre Arkema actuel
Caractéristiques de la transaction	 Valeur d'entreprise de 1,74 Md€ et un multiple de 11x l'EBITDA 2014e Acquisition 100% en numéraire
Structure du financement	 Un bridge de financement sécurisé de 1,5 Md€ à refinancer par une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription (~350 M€), une émission de titres hybrides (600 M€ à 700 M€) et une émission obligataire (500 M€ à 600 M€) En ligne avec l'objectif d'Arkema de maintenir sa note de crédit actuelle Objectif de retour à un taux d'endettement de 40% d'ici 3 ans
Conditions	 Projet soumis au processus légal d'information-consultation des instances représentatives du personnel et à l'approbation des autorités de la concurrence des pays concernés
Dividende	 Poursuivre la politique de dividende actuelle : « atteindre un taux de distribution* de 30% et ne pas réduire le montant du dividende par action »





Présentation de Bostik





Exposition directe au marché attractif des adhésifs

Demande par marché final *

Industrie

- Rubans & étiquettes
- Transport
- Non-tissé
- Electronique
- Nouvelles énergies
- Assemblage



Construction

- Sols
- Carrelage
- Etanchéité

Grand Public



Croissance supérieure au PIB

- Remplacement des systèmes traditionnels de fixation
- Croissance importante du non-tissé
- Redressement du secteur de la construction
- Potentiel significatif de consolidation pour les leaders du secteur dans un marché encore fragmenté



Fortes barrières à l'entrée

- Un marché à la pointe de l'innovation où la technologie et l'expérience sont clés
- Notoriété des marques et forte orientation client



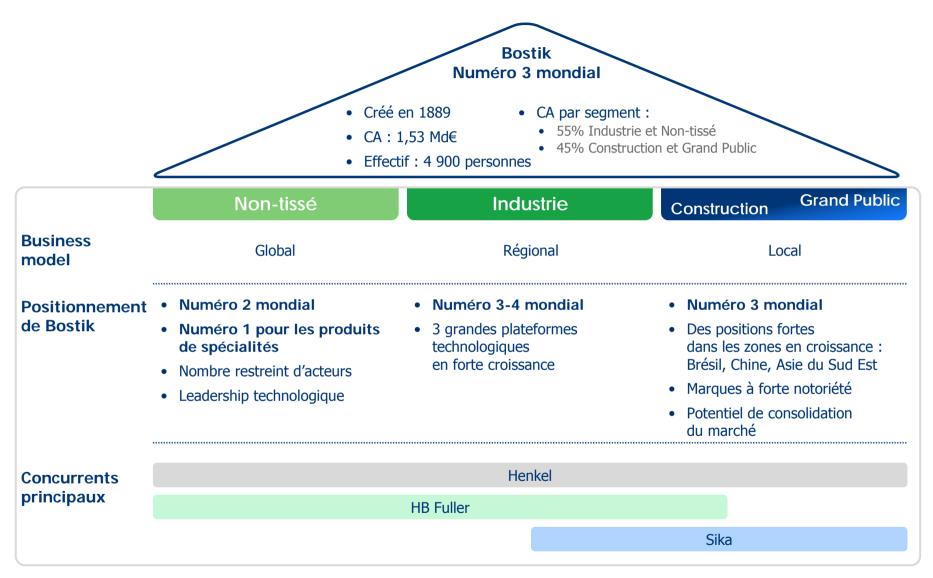
Exposition à de nombreuses grandes tendances

- Evolutions démographiques et accroissement du niveau de vie
- Efficacité énergétique
- Allègement des matériaux
- Nouvelles énergies





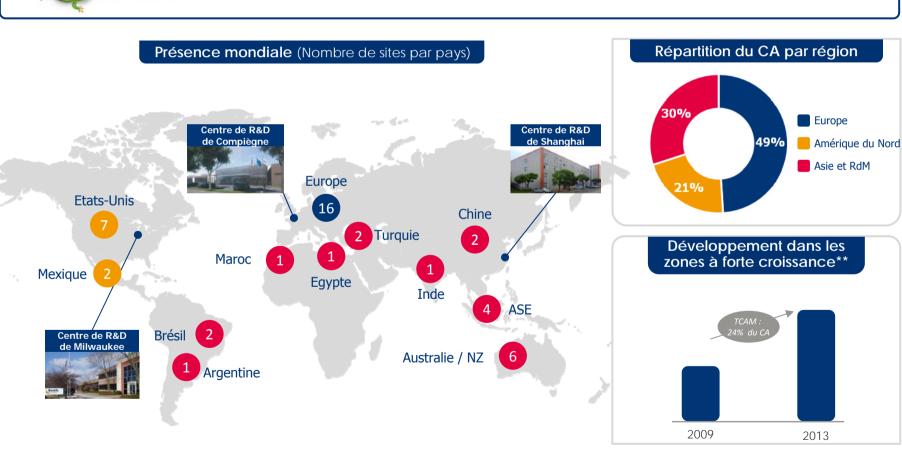
Positions de leader sur plusieurs marchés finaux





Présence mondiale avec forte exposition dans les pays émergents





- A fin 2013, dont 6 en France Les zones à forte croissance incluent l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient, l'Amérique latine et l'Asie



Fort contenu technologique et portefeuille de marques de renom

Fort contenu technologique (B2B)

3 technologies phares...

Top 3 des

technologies:

60% du CA

...avec des applications spécialisées

Liaison élastique





Parquet

Transport

Adhésifs thermofusibles





Emballages

Couches pour bébé

Liants polymères modifiés





Revêtements

Imperméabilisation

Grande notoriété des marques et fidélisation des clients (B2C)

- Des marques à forte notoriété
- Renforcement de la marque mondiale Bostik[®]



 Des marques locales complémentaires dans les secteurs de la construction et des produits grand public















L'innovation au service du business

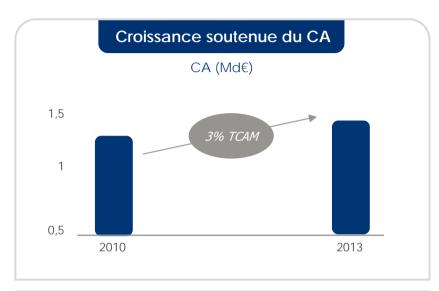
- Des dépenses R&D qui ont significativement augmenté depuis 2010
- Plus de 10% du CA issus de produits de moins de 3 ans
- Mise en service de plusieurs centres majeurs de R&D : Milwaukee, Shanghai, etc.
- Ouverture d'un centre de R&D mondial à Compiègne au T4 2014 (4 300 m² et 150 personnes à terme)

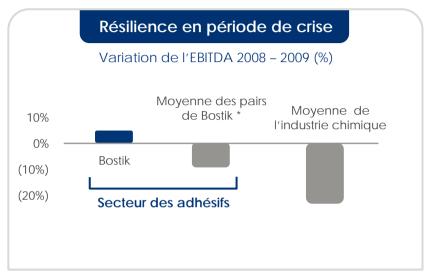


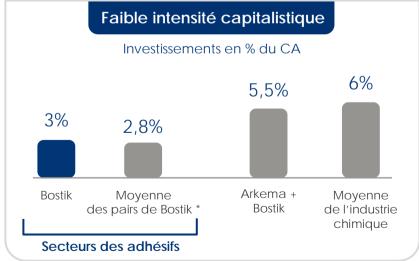


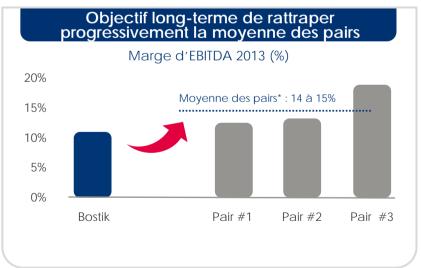


Résilience financière incontestée et potentiel d'amélioration important

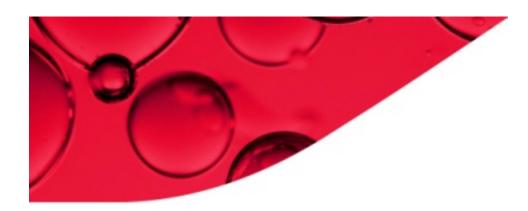












Motivations stratégiques de l'opération



Bostik, une nouvelle étape clé de la transformation d'Arkema

> **Accélération** de la croissance

2014-2017

- Acryliques à Clear Lake (US)
- Thiochimie (Malaisie)
- JV avec Jurong* dans les acryliques
- Nouveau programme d'excellence opérationnelle

Bostik**

- Une étape majeure du programme d'acquisition dans les Matériaux Haute Performance
- Position de leader sur des marchés clés
- Accélération du programme de cessions

Un leader mondial de la chimie de spécialités et des matériaux avancés

2018-2020

- Gaz fluorés à faible GWP (1234yf, 1233zd)
- Prochaines acquisitions dans les Matériaux Haute Performance et l'aval acrylique
- Innovation de rupture (PEKK, électronique organique, composites, etc.)

Transformation en profondeur

Spin-off

2006

2011

2012-2013

 Acquisition des résines acryliques de Total

Consolidation et

amélioration de

portefeuille

- Acquisition d'Hipro PA10
- Cession des vinyliques



Une parfaite cohérence stratégique

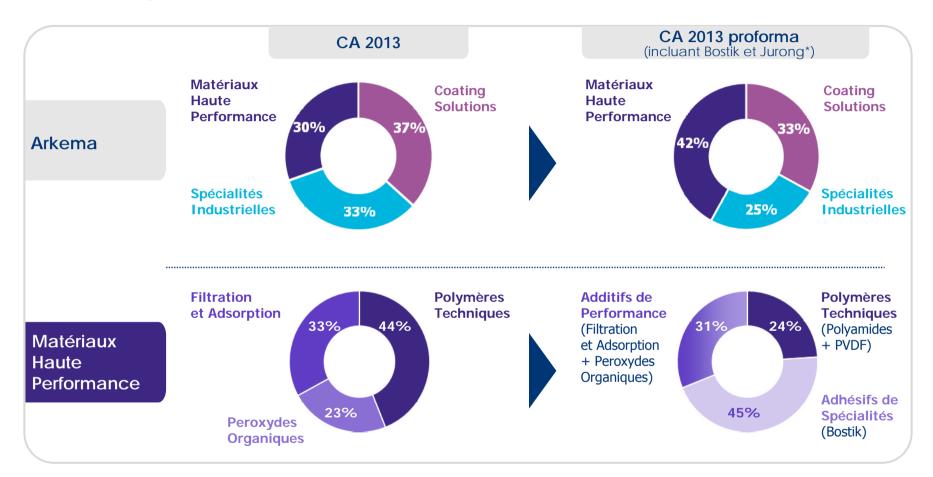
ARKEMA INNOVATIVE CHEMISTRY	smart adhesives		
Positionnement de leader	 Numéro 3 mondial des adhésifs Positions de leader sur plusieurs technologies en croissance 		
Présence mondiale et renforcement dans les zones à forte croissance	 Présence industrielle équilibrée au niveau mondial Croissance de 24% du CA (TCAM) en Asie et en Amérique latine vs. 2009 		
Portefeuille unique de technologies pour accompagner la croissance dans les grandes tendances	 3 plateformes technologiques majeures Un portefeuille croissant de produits nouveaux et innovants 		
Proximité client	 Partenariats long terme avec des clients locaux et globaux Forte notoriété des marques et clients fidèles 		
Excellence opérationnelle	 Faible intensité capitalistique Fort potentiel d'amélioration des marges 		
Culture entrepreneuriale	 Bonne combinaison organisationnelle (niveaux global et local) et réactivité reconnue 		

L'association unique d'un chimiste de spécialités et d'un formulateur d'adhésifs





Faire d'Arkema un leader de la chimie de spécialités



Un pôle Matériaux Haute Performance enrichi en solutions à forte valeur ajoutée



^{*}Cas de base : acquisition de 320 Kt/an soumise à l'autorisation des autorités chinoises et de différentes formalités administratives

Renforcement des positions de leadership dans le portefeuille d'Arkema



RANG		% CA	
#1	Polyamides de spécialités	13%	
#1	PVDF	1370	
#1	Thiochimie	9%	
#2	Peroxydes Organiques	4%	
#2	Gaz fluorés	9%	
#2	PMMA	11%	
#3	Eau oxygénée	4%	
#3*	Acryliques	15%	
#3	Résines de revêtements	22%	





Des positions de leader sur environ 90% du CA consolidé

Note : données sur la base des chiffres d'affaires 2013



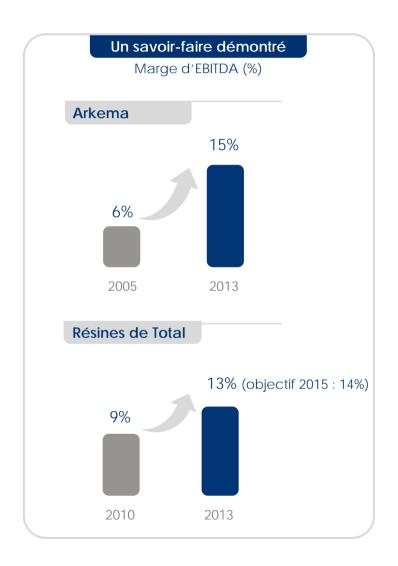
^{*} Après l'acquisition de la première ligne de 160 kt à Jurong en Chine

Une forte proximité culturelle facilitant la mise en œuvre du projet

- Un ADN similaire facilitant l'intégration de Bostik et l'éxécution du projet
- Valeurs communes et fort respect mutuel
- Une histoire partagée
 - Arkema et Bostik sont deux anciennes filiales de la chimie de Total
 - Le management d'Arkema est familier avec l'activité de Bostik et en a une bonne compréhension
 - Orientation commune sur les métiers des spécialités
- Forte culture de l'innovation chez Arkema et Bostik
- Volonté partagée de mise en œuvre de l'excellence opérationnelle
- Nouvelle vision stratégique mise en place par le management de Bostik pleinement approuvée et partagée par Arkema



Une expérience réussie d'Arkema dans le redressement d'activités









Une feuille de route claire pour créer de la valeur

+30% d'EBITDA au niveau de Bostik d'ici 3 ans

Accélération de l'optimisation opérationnelle mise en œuvre récemment chez Bostik

- Développement dans les pays émergents avec de nouveaux sites démarrés en Chine, au Vietnam, en Inde et en Egypte
- Acquisitions récentes aux Etats-Unis et au Brésil
- Lancement du nouveau logo Bostik® smart adhesives
- Renforcement des investissements en R&D pour soutenir la croissance future (ouverture des centres de Shanghai et de Compiègne)

Des synergies de coûts clairement identifiées

- Frais de gestion et administratifs, achats de matières premières et autres achats, logistique
- Excellence opérationnelle (économies d'énergie, gestion de la rentabilité, etc...)

Synergies commerciales significatives pour les deux sociétés*

- Une association unique d'un formulateur et d'un chimiste de spécialités
- Des segments communs de croissance, grâce à l'exposition aux grandes tendances (composites, nouvelles énergies, etc.)
- Diversification des bases géographiques
- Développement dans les pays émergents



Une stratégie de financement pour maintenir une structure financière solide

- Objectif de maintenir le niveau de rating actuel
- Un taux d'endettement proche de 40% des fonds propres d'ici 2017
- Un bridge de financement sécurisé* de 1,5 Md € à refinancer au travers de :
 - une augmentation de capital de 350 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription
 - une émission de titres hybrides pour 600 M€ à 700 M€
 - une émission obligataire senior de 500 M€ à 600 M€
 - opérations à réaliser dans les mois à venir, soumises à l'obtention des autorisations nécessaires



Une optimisation plus efficace du portefeuille d'activités

Déjà réalisé	Projets supplémentaires	Nouveaux objectifs
Actifs acryliques de Jurong en Chine*	Acquisition de Bostik	EBITDA + 230 M€
200 M€ de CA de cessions déjà réalisées • Stabilisants étain • Résines de revêtement en AFS 200 M€ de CA restants	Accélération du programme de cessions • 500 M€ de nouveaux CA à céder • Petites activités non stratégiques	EBITDA - 60 M€
		евітда + 170 М €
	. 20 N	. 20 ME

+ 30 M€

Objectif 1,310 Md € d'EBITDA en 2017 et confirmation de l'objectif long terme





Les informations publiées dans ce document peuvent comporter des éléments prévisionnels concernant la situation financière, les résultats d'opérations, les activités et la stratégie d'Arkema. Ces prévisions sont fondées sur la vision actuelle et sur des hypothèses de la Direction d'Arkema qui peuvent s'avérer inexactes et sont dépendantes de facteurs de risques tels que l'évolution du coût des matières premières, la variation des taux de change, le rythme de réalisation des programmes de réduction de coûts ou l'évolution des conditions économiques et financières générales.

Arkema n'assume aucune responsabilité quant à la mise à jour des prévisions qui serait due à la découverte d'informations nouvelles ou à la survenance d'événements nouveaux ou autres. Des informations supplémentaires relatives aux facteurs pouvant avoir une incidence significative sur les résultats financiers d'Arkema sont disponibles dans les documents déposés par Arkema auprès de l'Autorité des marchés financiers.

L'information financière 2014, 2013, 2012, 2011, 2010, 2009, 2008, 2007, 2006 et 2005 est extraite des états financiers consolidés d'Arkema. Les données trimestrielles ne sont pas auditées.

L'information par segment ou pôle d'activité est présentée en conformité avec le système de reporting interne d'Arkema utilisé par la Direction.

La définition des principaux indicateurs de performance utilisés est disponible dans les communiqués de presse accessibles sur www.finance.arkema.com.

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat de titres de Arkema peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou règlementaires spécifiques. Arkema n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions. La distribution du présent document dans certaines juridictions peut être limitée par la loi. Ce document ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières.

Le présent document ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE, telle que modifiée, notamment par la Directive 201/73/UE dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen (ensemble, la « Directive Prospectus »).

L'offre sera ouverte au public en France postérieurement à la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur le prospectus préparé en conformité avec la Directive Prospectus.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « Etats membres ») ayant transposé la Directive 2003/71/CE, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. Par conséquent, les actions nouvelles de Arkema peuvent être offerts dans les États membres uniquement (a) à des investisseurs qualifiés, tels que définis dans la Directive Prospectus; ou (b) dans des circonstances entrant dans le champ d'application de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

La diffusion du présent document est destiné uniquement à des personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni, sous réserve des lois applicables, (ii) sont des investisseurs professionnels visés par l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« Ordonnance »), (iii) sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance. Tout investissement ou toute activité d'investissement dans les pages qui suivent sont uniquement destinées à ces personnes et ne doivent pas être utilisées ou invoquées par des personnes non habilitées. Toute personne au Royaume Uni qui reçoit cette communication (à l'exception des personnes tombant dans (ii) ou (iii) ci-dessus) ne peut pas agir ou se baser sur cette communication ni sur son contenu.

Le présent document ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription des droits préférentiels de souscription ou des actions nouvelles de Arkema aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »). Les actions de Arkema et les droits préférentiels de souscription n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act et Arkema n'a pas l'intention d'effectuer une offre au public de ses valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique.

Le présent document et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou d'achat ou une quelconque sollicitation d'une offre de vente ou d'achat des actions ou des droits préférentiels de souscription de Arkema.